



**Commune de PFULGRIESHEIM**  
**Séance du 9 novembre 2018**

**Membres présents** : M. le Maire, André JACOB, Mme et Mrs les Adjointes au Maire, Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, Sébastien DURST, Stéphanie MICHEL et Elodie ROTH

**Absents excusés** : Mme Corinne ZEISSLOFF, MM. Paul LOSSEL, Christian SCHNEIDER, Mmes Anne-Laure LEYDET et Michèle MEHN

Le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2018 est adopté.

**1. CONTRATS DE FOURNITURE D'ENERGIE EN TARIF JAUNE DE 2019 à 2021**

Suite à la consultation du 8 octobre 2018 auprès des sept fournisseurs d'énergie électrique identifiés sur le site energie-info.fr, seule l'ES, concessionnaire du réseau électrique dans la commune, a soumissionné et présenté deux offres :

- une offre de base où l'électricité est achetée à 100 % au prix du marché ;
- une variante ARENH permettant d'avoir accès à l'énergie nucléaire historique selon des tarifs régulés par l'Etat, 42 €/MWh, à hauteur de 42.16 % des besoins en électricité des trois sites nécessitant une puissance électrique supérieure à 24 kVA en tarif jaune.

Ce point est présenté par la secrétaire de Maire à l'aide de tableaux faisant apparaître le surcoût annuel estimatif à payer d'environ 7 000 € TTC par la commune sur les trois sites suite à la nouvelle tarification du kWh (voir ci-dessous) :

synthèse 2017		Abonnement	HPHiver	HPété	HCHiver	HCEté	Observations
		par an	en euros/kWh				
Ecole élémentaire	tarif jaune	336	0,05948	0,04593	0,04489	0,03658	abt 28 €/mois
Salle des fêtes	tarif jaune	672	0,05948	0,04593	0,04489	0,03658	abt 56€/mois
Club House	tarif bleu	328	0,0839		0,0688		du 1/1/2017 au 31/07/2017
			0,0974		0,0708		du 1/8/2017 au 14/12/2017

prévision 2018-offre ARENH		Abonnement	HPHiver	HPété	HCHiver	HCEté	Observations
		par an	en euros/kWh				
Ecole élémentaire	tarif jaune	504	0,07599	0,05159	0,05112	0,02461	abt 42 €/mois
Salle des fêtes	tarif jaune	1008	0,07599	0,05159	0,05112	0,02461	abt 84 €/mois
Club House	tarif jaune	504	0,07599	0,05159	0,05112	0,02461	

Estimation du surcoût des contrats en tarif jaune de 2017 à 2018		puissance souscrite	consom/an en kWh	Fourniture d'électricité consommation + abonnement	coût d'acheminement	taxes et contributions	TVA	Total TTC	%
ecole élémentaire	année 2017	42 kVA	50 557	3 171,76	2 791,60	1 707,68	1 534,21	9 205,25	
	projection année 2018		50 557	3 976,65	3 198,65	2 141,03	1 863,27	11 179,60	121,45
salle des fêtes	année 2017	84 kVA	122 837	7 042,39	5 369,33	3 907,94	3 263,94	19 583,60	
	projection année 2018		122 837	8 419,02	5 844,71	4 671,86	3 787,13	22 722,71	116,03
club house	année 2017 tarif bleu	42 kVA	22 866	2 292,60		778,18	554,82	3 625,60	
	projection année 2018 tarif jaune		22 866	1 828,69	1 976,01	984,57	957,86	5 747,12	158,52
coût total 2017 sur 3 sites								32 414,45	
coût total 2018 sur 3 sites								39 649,44	122,32
SURCOUT								7 234,99	

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a accepté l'offre ARENH le 2 novembre 2018 dans le cadre de sa délégation de pouvoirs pour passer les marchés en procédure adaptée.

## **2. ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :**

### **❖ PRESENTATION DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)**

Le Maire présente les modifications intervenues suite à la dernière mise à jour des OAP en date du 8 novembre 2018.

Dans le secteur IAU à urbaniser en face du Collège (5.7 ha) :

Il est précisé qu'en frange de l'urbanisation existante, on privilégiera les habitations de type individuel, maisons bi-famille, maisons en bande en respectant les gabarits des constructions voisines existantes. Dans la version précédente, il était uniquement question des zones pavillonnaires et intermédiaires sans plus de précisions.

La RD 166 devra avoir une largeur minimale de 12 m et 8 m pour le réseau de voirie interne.

Le noyer remarquable près de la RD 166 rue de Griesheim devra être préservé.

En ce qui concerne le stationnement, des prescriptions complémentaires obligeront le lotisseur à prévoir un nombre de places suffisant sur les espaces communs (voirie, placettes) pour éviter tout débordement vers les rues situées sur le secteur contigu de Griesheim-sur-Souffel, rues Georges Sand et Paul Verlaine.

Suite aux observations exprimées par les élus en séance du 9 octobre dernier, l'échéancier prévisionnel d'urbanisation de la zone entière (de 5.7 ha sur Pfulgriesheim et de 3.2 ha sur Griesheim-sur-Souffel) est étalé sur 12 ans, au lieu de 6 ans comme prévu dans la version précédente, afin que les deux communes soient en capacité d'absorber l'apport supplémentaire de population générée par le lotissement.

	avant	après
Aménagement du secteur	en 2 tranches minimum	en 4 tranches minimum
Surface urbanisable autorisée par tranche	5 hectares au maximum	3 hectares au maximum
Délai entre chaque tranche d'aménagement	3 ans minimum	3 ans minimum

Mais cette disposition ne répond pas tout à fait aux attentes des élus qui avaient plaidé pour un aménagement global des 8.9 ha sur 15 ans, en 3 tranches de 3 ha au maximum avec un délai de 5 ans minimum entre chaque tranche d'aménagement.

M. Jean-Marc HENNIG intervient ensuite pour dénoncer le harcèlement des promoteurs immobiliers auprès des propriétaires des terrains situés dans le secteur à urbaniser et demande qu'une information leur soit faite. M. le Maire propose d'organiser une réunion avec l'ensemble des personnes concernées, au début de l'année prochaine et au moment de l'arrêt du PLUi, et prévient qu'il est prématuré de signer, à ce jour, des promesses de vente dans la mesure où les terrains seront juridiquement bloqués au profit de promoteurs immobiliers qui ne vont pas forcément réaliser l'opération d'aménagement du secteur !

### **❖ REGLEMENTATION SPECIFIQUE DANS LES ZONES IDENTIFIEES A RISQUES AU PLUI**

Depuis la crue du Leisbach du 1<sup>er</sup> juin 2018, la zone de débordement et les chemins de drainage des eaux ont été identifiés grâce aux enregistrements faits par des drones. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, une réflexion est en cours avec toutes les communes du Kochersberg touchées par le phénomène pluvieux des 31 mai et du 1<sup>er</sup> juin pour mettre en place une réglementation plus restrictive dans les zones à risque, proches des cours d'eau ou exposées aux coulées de boue. Ces zones devront être matérialisées sur les plans de zonage de chaque commune en fonction de la gravité du risque auxquelles elles sont exposées (la zone jaune correspondant à un risque faible d'inondation ou de coulée d'eau boueuse, la zone orange à un risque moyen, la zone rouge à un risque fort et la zone rouge foncée à un risque très fort). Le Maire propose de réunir une commission de travail rassemblant tous les membres du conseil municipal qui pourront se rendre disponibles le mercredi 14 novembre 2018 à 18 h 30. Le projet de règlement pour les zones à risques est en cours de rédaction par les services de la Communauté de Communes.

## **3. DIVERS TRAVAUX**

### **Puits de forage**

Les travaux de creusement aux abords du Club House du puits de forage destiné à la surveillance de la nappe phréatique, à l'arrosage du terrain de football et à l'irrigation des terres agricoles ont débuté depuis le 30 octobre 2018. A ce jour, et suite à des aléas de chantier, le percement a été réalisé jusqu'à 50 m de profondeur sans atteindre la nappe phréatique. Pour mémoire, M. le Maire et M. Claude AFFOLTER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire suivent de près la progression du chantier avec l'entreprise de forage de Bitche, le SDEA et M. Marc SAUTER, hydrogéologue en charge du dossier de déclaration réalisé auprès des services de l'Etat au titre de la loi sur l'eau.

#### Nouvelle armoire électrique au Club House

Les travaux à réaliser par la société Jac'Elec de Wingersheim ont débuté le 5 novembre 2018.

#### Dépose de la ligne aérienne Orange et mise en souterrain du réseau Orange sur la RD 31 rue Principale

Les poteaux de soutien de la ligne aérienne Orange ont enfin été déposés dans la rue Principale RD 31. Les travaux de reprise des branchements individuels sur le réseau Orange mis en souterrain sont en cours de finalisation avec ça et là des dysfonctionnements signalés au Club House et au 34 rue Principale. La commune met tout en œuvre pour essayer de régler ces problématiques qui font intervenir à la fois l'opérateur Orange et son sous-traitant Cotel Réseaux selon un mode opératoire très peu lisible !

#### Aménagement de la partie basse du cimetière communal

Afin de dynamiser ce dossier, il est préconisé de mettre en place une commission de réflexion chargée de :

- la réorganisation du fonctionnement du cimetière communal : saisie informatique des données du cimetière, mise en place de concessions, élaboration d'un nouveau règlement intérieur,
- la mise en œuvre de nouvelles solutions funéraires : colombariums, jardin du souvenir.

La date de la première réunion sera fixée lors du prochain conseil municipal.

#### Elagage du tilleul de la place de l'Eglise

Un devis pour une taille d'entretien du tilleul de la Place de l'Eglise est soumis à discussions pour savoir s'il ne serait pas préférable de réduire la hauteur de l'arbre. Le principe de la taille d'entretien est finalement retenu selon un devis de 1 392 € TTC de M. Alexandre ZIMMERMANN de Durningen qui comprend également la taille du chêne dans la cour de l'école élémentaire.

Mme Marie-Madeleine MARTIN conseillère municipale et locataire du logement communal du 5 rue de Truchtersheim explique que la pièce du salon-séjour subit une perte de luminosité en raison d'un cèdre de grande hauteur situé devant la propriété. Toutefois, l'élagueur recommande soit l'abattage pur et simple de l'arbre soit son maintien en l'état. A ce sujet, il est signalé que le cèdre situé derrière l'église est traversé par un câble électrique et qu'il serait nécessaire que l'ES procède à un élagage de sécurité. M. Gérard DURINGER fait remarquer que l'un ou l'autre acacia trop incliné vers la RD 31 rue Principale devra être coupé à titre préventif.

#### **4. BIC**

La commission BIC s'est réunie le jeudi 25 octobre 2018 à 19 h pour élaborer le sommaire du prochain numéro de Noël et donner un avis sur deux projets de refonte de la maquette graphique (cf compte-rendu en PJ) dont quelques tirages sont distribués à l'assemblée. Mme Liliane BAUER, présente le projet de maquette de Mme Sylviane CENS du bureau Essence Graphique de Willgottheim qui a eu la préférence de la commission grâce à un design novateur reprenant sur la page de couverture, le blason et les couleurs du blason sous forme de bandeau, le titre de la revue dans un rond stylisé, et en privilégiant une palette de couleurs vives et toniques. L'assemblée, après discussions, valide le choix de la commission. Le prestataire actuel sera informé qu'il n'est pas retenu et dédommagé pour l'élaboration de sa maquette préparatoire.

#### **5. SUBVENTION « GRANDS ANNIVERSAIRE » A LA BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN**

Une subvention de 75 € est accordée à la Banque alimentaire du Bas-Rhin par M. Alfred LOBSTEIN à la place du panier garni de même valeur qui lui a été proposé à l'occasion de son 95<sup>e</sup> anniversaire. La délibération correspondante est prise à l'unanimité.

#### **6. REPAS DE NOEL DES PERSONNES AGEES**

Comme chaque année, les personnes âgées de plus de 70 ans recevront une invitation au repas de Noël du 9 décembre 2018 qui sera distribuée la semaine prochaine.

#### **7. BANQUE ALIMENTAIRE**

Ce point a déjà été abordé en séance du 12 octobre et fait l'objet d'un simple rappel. La collecte des denrées alimentaires pour le compte de la banque alimentaire du Bas-Rhin aura lieu en Mairie le samedi 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 12 h en même temps que la vente de Noël organisée par l'association « S'naj un Baschtel Stebel ».

#### **8. DIVERS**



Le Maire revient sur la réunion du jeudi 25 octobre en Mairie avec différents intervenants représentant l'exécutif et les instances du Crédit Mutuel suite au courrier du 11 septembre dernier faisant état de la rumeur de fermeture programmée de l'agence bancaire de Pfulgriesheim. Le conseil municipal se déclare choqué par cette annonce, même si la date de fermeture officielle et définitive, prévue en 2019, n'est pas encore arrêtée. Le Maire rend compte dans les grandes lignes de la teneur des débats lors de la réunion.

Face au constat fait par la municipalité que l'agence du Crédit Mutuel fait partie du village et qu'elle est un service de proximité indispensable pour ses habitants, les arguments suivants ont été développés :

1. L'agence de Pfulgriesheim fonctionne avec un seul agent responsable d'une caisse avec des fonds et se trouve ainsi dans une situation non réglementaire vis-à-vis de la sécurité.
2. Il a été décidé suite aux travaux de rénovation de l'agence de Lampertheim de mutualiser les services bancaires sur deux sites, celui de Lampertheim et celui de Griesheim-Dingsheim.

Par rapport au souhait du maintien à minima du distributeur automatique dans la commune, suite à la fermeture de l'agence, les objections suivantes ont été faites :

1. Un distributeur automatique de billets hors site nécessite le recours à une société de transport de fonds en vue du réapprovisionnement en billets de banque, et reviendrait trop cher par rapport au nombre de retraits journaliers comptabilisés sur le site de Pfulgriesheim.
2. Les personnes dites vulnérables dans l'incapacité de se déplacer sur le site de Griesheim-Dingsheim ont été identifiées (environ une 40aine) et pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé à domicile (y compris pour des dépôts d'argent liquide à domicile).

Dans ces conditions, le Maire invite les conseillers à réfléchir au devenir du local occupé par l'agence bancaire ; la commune étant intéressée par son rachat. M. Sébastien DURST propose la création d'un bar associatif ou d'un commerce puisque le bâtiment est équipé d'une rampe d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

#### Vente de hot-dogs et de burgers

Une demande d'emplacement pour un food truck a été faite en Mairie pour la vente au détail de hot-dogs et de burgers cuisinés à partir de produits locaux et artisanaux, le mercredi soir. A l'heure actuelle, l'emplacement sur la place du charron est redevenu vacant le mercredi soir de telle sorte que l'assemblée émet un avis favorable au projet de M. Marc HAMEURY, sous l'enseigne BIG MARC BBQ.

#### Visite des personnes âgées à domicile

Il est rappelé que des visites à domicile sont organisées par des bénévoles de la paroisse catholique auprès des personnes âgées isolées habitant le village qui en font la demande.

#### AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

##### Travaux de déboisement sur la RD 31 sur les bans de Pfettisheim et de Pfulgriesheim

Le Maire informe l'assemblée que le Président du Conseil départemental du Bas-Rhin a pris un arrêté en date du 9 novembre, qui a été transmis en toute fin d'après-midi à la Mairie, pour autoriser l'abattage des arbres d'alignement sur les bans de Pfettisheim et de Pfulgriesheim dans le cadre des travaux du projet d'autoroute de contournement Ouest de Strasbourg. Cet arrêté est accompagné d'une autorisation de voirie des services départementaux valable un an à compter du 9 novembre. L'assemblée s'interroge sur les implications de cet arrêté, sachant que les arbres en question sont protégés au PLU et que leur abattage prescrit par arrêté préfectoral du 24 août dernier a été suspendu par une ordonnance du 20 septembre 2018 du Tribunal administratif de Strasbourg.

Le Maire informe également l'assemblée que le concessionnaire ARCOS organise une réunion d'information concernant la phase des travaux de construction de l'infrastructure autoroutière à destination des élus, dans ses locaux à Duttlenheim jeudi 15 novembre 2018 à 17 h. Lors de la réunion de suivi des engagements de l'Etat dans le cadre du projet d'autoroute du COS du 9 novembre dernier, ARCOS a annoncé que les études pour répondre aux nouvelles prescriptions concernant les aménagements hydrauliques au droit des cours d'eau traversés par le COS sont en bonne voie d'achèvement et seront présentées prochainement aux communes.

#### Grève de la faim des militants anti-GCO

La discussion porte ensuite sur l'action de grève de la faim entamée par dix militants anti-GCO depuis le 22 octobre dernier et sur l'état de santé des grévistes qui inquiète les élus.

## TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER déplore l'état négligé de la plate-bande située à l'entrée du parking de la salle des fêtes.

Mme Liliane BAUER, en charge des affaires scolaires, rappelle les inquiétudes des parents d'élèves par rapport à la porosité de la toiture du bâtiment de l'école maternelle. Elle demande qu'un dispositif anti pincés-doigts soit posé sur la porte d'entrée de l'école maternelle ; point qui est accepté. Elle transmet également la demande de l'ALEF qui souhaite utiliser l'ancienne salle de classe enfantine dans le cadre de l'accueil périscolaire ; démarche qui sera suivie par une suite favorable sous réserve de la signature d'une convention de mise à disposition des locaux.

M. Bertrand MEYER transmet les remerciements de la commune de Pfettisheim pour la mise à disposition du terrain de pétanque par la commune de Pfulgriesheim.

Il relève que les nuisances sonores liées au descellement des grilles d'avaloir de la RD 31 ne sont pas réglées. Il est répondu que la société COLAS cherche une solution à ce problème.

M. Sébastien DURST plaide pour la mise en place d'un panneau électronique d'affichage destiné aux communications importantes de la Mairie et des associations locales.

Enfin, il est rappelé l'urgence de faire réaliser les travaux d'isolation du sous-sol du presbytère pour lesquels le devis a déjà été accepté en séance du 12 octobre dernier.

La séance est levée à 23 h 15.